ARRÊTÉ MUNICIPAL
N° 2025-071

OBJET : Travaux de réparation d'une armoire sous trottoir
- Place Général Aymard -

Le Maire de la Commune de VILLEMOUSTAUSSOU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-4,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R.411-8, R413-1,
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,
Vu les travaux de réparation d'une armoire sous trottoir qui seront réalisés par la société SOLUTION30 (66000 PERPIGNAN) sur la place du Général Aymard ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1 : En raison des travaux de réparation d'une armoire sous trottoir qui seront réalisés par la société SOLUTION30 (66000 PERPIGNAN) sur la Place Général Aymard, le stationnement des véhicules de toutes catégories sera interdit aux abords du chantier et déviation des piétons sur le trottoir d'en face, la circulation des véhicules ne sera pas gênées du 22 au 25 avril 2025 inclus.

Article 2 : La signalisation et la pré signalisation réglementaires, conformes aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (4ème & 8ème partie), seront mises en place par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Article 5 : M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Conques sur Orbiel, Mme la Directrice Générale des Services, MM. les Agents de Police Municipale, M. le Directeur de l'entreprise chargée des travaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Villemoustaussou le 18 avril 2025

MAIRIE DE VILLEMOUSTAUSSOU (Aude)

Le Maire

Bruno GIACOMEL